



Formation des enseignants Les IUFM dans la ligne de mire !

Les enseignants de l'UNSA

Une formation des enseignants in vitro, déconnectée des réalités sociales et de la diversité des classes

Le ministère va annoncer dans les prochains jours une modification de fond des modalités de recrutement et de formation des enseignants. Ce nouveau projet porte une conception archaïque du métier d'enseignant et signe, s'il est mis en œuvre, l'arrêt de mort des IUFM.

Une fois de plus, c'est l'entrée budgétaire qui a guidé les rédacteurs de ce projet, mais aussi la vision d'un système éducatif qui tourne le dos à l'école républicaine dont l'objectif est la réussite de chacun.

La parole sacrée du président

Ces annonces font suite, une fois de plus, aux déclarations récurrentes du Président de la République au cours de ces dernières semaines. A plusieurs reprises, il a annoncé que la revalorisation du métier d'enseignant passerait par un recrutement après le master.

Et comme à l'accoutumée, il faut mettre ces paroles en musique et bien sûr le plus vite possible ! L'annonce ayant plus de sens que le contenu !

Un projet inquiétant et destructeur

Pourquoi modifier le recrutement ? C'est la solution trouvée par le président de la république et son zélé ministre pour mettre en œuvre une promesse de campagne : la revalorisation du métier d'enseignant. En les recrutant à un niveau Master cela permet de mieux les payer.... Mais cette revalo ne vaudra sans doute que pour les nouveaux recrutés.... et elle a aussi l'avantage de faire de substantielles économies budgétaires.

Le nouveau schéma

Désormais recrutement et formations seront effectués par 2 opérateurs différents :

> à l'Etat, le recrutement par voie des concours qui vont rester nationaux

> à l'université et aux IUFM intégrés la formation initiale des enseignants.

Le ministère de l'Education Nationale se désintéresse désormais des contenus de formation des enseignants. C'est l'enseignement supérieur qui à la main. Oublié le cahier des charges et le référentiel de compétences et retour au disciplinaire! C'est un recul historique. Un bon enseignant est celui qui domine sa discipline. La confrontation avec la réalité de la classe va être particulièrement brutale pour les futurs enseignants.

Le recrutement

Le recrutement se fera désormais au niveau du Master2 pour **TOUS** les enseignants. C'est la seule bonne nouvelle. En effet, on pouvait craindre que ce projet ne différencie à nouveau le recrutement (et donc la rémunération) des enseignants du premier et du second degré. Donc recrutement au M2 pour tous les enseignants de la maternelle au lycée (y compris les agrégés)

C'est le ministère recruteur qui fixera les contenus des concours. Cela signifie donc que ces contenus conditionneront évidemment le cursus universitaire en amont. Ainsi, si les concours sont fortement professionnalisés, on peut penser que la formation initiale en tiendra au moins compte en amont (et que les IUFM pourraient continuer à avoir une réelle expertise en la matière). Par contre, si les contenus des concours sont purement disciplinaires, ce qui est à craindre, les universités suivront leur penchant naturel...

La formation initiale

Elle reviendrait donc en totalité aux universités et aux IUFM et devra s'étaler sur 5 années. Mais le MEN ne s'oriente pas sur l'exigence d'un master obligatoire « métier de la formation » pour pouvoir passer le concours.

Ce qui signifie que tout master ouvrira droit à passer le concours. Comme seules les universités sont habilitées à délivrer un master (pas les IUFM), on voit bien le risque de voir les IUFM se diluer dans l'université, voire disparaître. Toute université prépare au master.

Le cœur de la formation, c'est-à-dire la professionnalisation de la formation est de fait remise en cause. Elle apparaît comme superflue. Le cahier des charges de la formation et le référentiel de compétences adoptés en 2007 risquent fort de n'être plus qu'un lointain souvenir d'ici peu.

En effet, dans le cadre de leur autonomie, les universités définissent par elles-mêmes les contenus de formation qui conduisent à la délivrance d'un master. On revient à une conception de l'enseignant à qui il suffit d'avoir une solide connaissance disciplinaire et quelques recettes pour exercer son métier !

La stagiarisation

Une fois le concours en poche, les nouveaux stagiaires seraient directement affectés sur une classe. Leur suivi serait effectué par des collègues. Exit les formateurs qualifiés. Retour à la formation par compagnonnage par des pairs exemplaires triés sur le volet !

Les économies budgétaires

D'un point de vue gestionnaire, cette opération permet au ministère de faire de sérieuses économies :

> elle permet d'économiser le salaire de 30.000 stagiaires/an (premier et second degré)

QUELQUES QUESTIONS, et non des moindres, EN SUSPENS...

La question des stages en responsabilité est posée. Comment, dans le nouveau système, des étudiants vont-ils pouvoir assurer des stages en responsabilité? Impossible pour des raisons réglementaires de responsabilité et de qualification (ils ne sont pas fonctionnaires stagiaires). Mais aussi pour des raisons de nombre. Les stages se limiteront à des stages d'observation. Ce projet tourne le dos à la formation professionnelle par alternance.

La question du vivier de recrutement est posée. A bac + 5 cela ne va pas être simple, d'autant que l'accès au M2 est fortement contingenté par les universités. A l'heure actuelle, tous les étudiants en M1 ne sont pas admis en M2. Sur cette question les universités sont libres de s'organiser comme elles l'entendent. Très vite les viviers dans certaines disciplines ne seront pas suffisants.

La question de la mixité des origines sociales des enseignants est désormais fortement posée. Il faut pouvoir se payer 5 à 6 années d'études. Actuellement pratiquement un étudiant sur deux est obligé de travailler pour financer ses études. Cela a des conséquences sur la durée de sa scolarité universitaire. Quid des systèmes de bourses, d'aides, de pré-recrutement ?

L'avenir de la plupart des sites départementaux est remis en cause. Ils ne sont pas en capacité de préparer un master. Si les stages en responsabilité disparaissent, leur rôle important dans le suivi

des stagiaires et leur proximité avec les lieux de stages deviennent caduques. On risque alors de se diriger vers une reconcentration de la formation des enseignants dans les pôles universitaires (exit l'aménagement du territoire !). Dans le meilleur des cas, il continueront après le concours à avoir un rôle à jouer si un minimum d'alternance est maintenu durant l'année de stagiarisation.

Quid des formateurs IUFM, des EMF et des écoles d'application dans un tel dispositif ?

Si l'université reprend la main, on peut légitimement penser que hormis les professeurs d'universités et les maîtres de conférences, les autres formateurs n'auront plus leur place dans le dispositif de master.

Concernant les formateurs de terrain, le recours au compagnonnage semble vouloir faire son grand retour. Pas besoin de formateurs formés.

Formation continue

Comment va-t-elle subsister dans un tel contexte, surtout si les sites départementaux sont rayés de la carte ? Et rien ne dit que les IUFM resteront les opérateurs de la formation continue des enseignants.

Communiqué de presse du SE-UNSA

Formation des enseignants: un projet inquiétant et destructeur

Sur commande présidentielle, le gouvernement s'apprête à modifier en profondeur le recrutement et la formation des enseignants.

Pour le SE-UNSA, ces conséquences seraient particulièrement graves:

- Suppression de 24.000 postes de fonctionnaires stagiaires: cette économie budgétaire résume la préoccupation numéro 1 du gouvernement. Pour cela, en plaçant le concours après la formation, il supprimera le salaire versé jusqu'à présent aux élèves professeurs. Quant à la revalorisation annoncée avec le niveau master, elle coûtera d'autant moins qu'elle laisse de côté les 800.000 enseignants qui font vivre aujourd'hui l'Ecole au quotidien.

- Liquidation de la formation professionnelle: ce n'est pas par un cursus de master disciplinaire que l'on préparera les futurs enseignants à leur métier. Et cela d'autant que le statut d'étudiant interdira tout stage en responsabilité de classe durant le parcours de master.

- Renoncement à la mixité sociale dans le recrutement des enseignants : l'exigence du master, combinée à la fin de la rémunération des stagiaires, écartera encore plus les étudiants d'origine modeste.

- Mise en danger des capacités de recrutement : alors qu'il faudra attirer un grand nombre d'étudiants vers le métier de professeur, l'exigence du master réduira les viviers de recrutement.

Pour le SE-UNSA, ce projet ne propose qu'une formation des enseignants in vitro, déconnectée des réalités sociales et de la diversité des situations scolaires. Cela constituerait une régression dramatique en réussissant le tour de force d'amoindrir la professionnalisation de la formation des maîtres, alors même que toutes les études, toutes les évaluations de l'Ecole militent en sens inverse.

Ce projet, s'il devait aller à son terme, affaiblirait et viderait les IUFM de leur substance. En abandonnant à des universités autonomes ses prérogatives sur le contenu et les modalités de la formation initiale des enseignants, le ministère de l'Education nationale serait ravalé à un rôle de simple agent recruteur.

Il n'est pas trop tard pour éviter le pire. Le SE-UNSA réclame l'ouverture de réelles discussions, mettant au cœur de la réflexion la réussite des élèves et la nécessité d'y préparer professionnellement les enseignants.



Formateurs
**Votre avis
nous importe...**

Nouveau projet de formation des enseignants

**N'hésitez pas à nous faire part de vos
réactions, de vos propositions...**

Par courrier à :
SE-UNSA, secteur Formation, 209 Boulevard Saint Germain, 75007 PARIS

Par courriel à :
secteur.formation@se-unsa.org